Nations Unies S/PV.5092



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5092e séance

Mardi 30 novembre 2004, à 11 h 40
New York

Président :	M. Danforth	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Algérie	M. Benmehidi
	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Lacanilao
	Roumanie	M. Dumitru
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson

Ordre du jour

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Lettre datée du 26 novembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2004/927)

04-62697 (F)

0462697

La séance est ouverte à 11 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Lettre datée du 26 novembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2004/927)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2004/927 qui contient une lettre datée du 26 novembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, concernant la création d'un fonds d'affectation spéciale pour financer le dispositif de sécurité à mettre en place pour la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Les membres du Conseil sont également saisis d'un projet de lettre que, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, je me propose d'envoyer au Secrétaire général pour l'informer que le Conseil approuve spécifiquement la création du fonds d'affectation spéciale envisagé dans sa lettre du 26 novembre 2004 au Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, qui figure en annexe de la lettre du Représentant permanent des Pays-Bas susmentionnée, et lui demande de créer ce fonds sans tarder et au plus tard le 3 décembre.

En l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide que je transmettrai au Secrétaire général la lettre telle qu'elle a été présentée.

Il en est ainsi décidé.

La lettre sera publiée en tant que document officiel du Conseil sous la cote S/2004/929.

Je voudrais à présent dire quelques mots, car l'on ne sait pas encore si le Conseil de sécurité se réunira cet après-midi. Si nous ne nous réunissons pas, la présente séance sera la dernière de la présidence américaine. Je voudrais remercier tous les membres du Conseil pour l'excellente coopération dont ils ont fait montre à notre égard au cours d'un mois qui, je le crois, fut très riche en événements, en particulier en raison de la nature tout à fait inhabituelle de la séance que nous avons tenue à Nairobi. Cela a vraiment exigé de grands efforts mutuels. J'estime que cela a montré l'ONU et le Conseil de sécurité sous leur meilleur jour.

Je voudrais également remercier le Secrétariat pour l'assistance fournie au cours de ce mois, en particulier pour la planification et la réalisation de notre voyage à Nairobi, mais également pour tout ce que nous avons fait pendant ce mois. J'en suis très reconnaissant.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 45.

0462697f.doc